



BULLETIN D'INFORMATIONS #1

DATE: Le 17 septembre, 2021

OBJET: Critères d'identification des athlètes excellence-élite-relève-espoir 2021-2025

PRÉAMBULE

Les objectifs du programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur sont de « soutenir la poursuite de l'excellence ; de promouvoir les athlètes de haut niveau comme modèles d'engagement, de dépassement et de résilience ; de contribuer au développement d'une véritable culture du sport au Québec ; d'exprimer notre fierté nationale en rivalisant avec les meilleurs et en rayonnant à travers le Canada et à travers le monde ».

Le PSDE soutient les démarches d'Aviron Québec visant l'atteinte des plus hauts sommets de la performance en aviron. Il vise à soutenir des projets et l'engagement d'entraîneurs pour favoriser les performances des athlètes québécois sur les scènes canadiennes et internationales, fournit, entre autres, une aide financière aux athlètes québécois de haut niveau afin d'améliorer les performances québécoises aux compétitions sportives nationales et internationales.

Le présent document sert de référence pour l'identification des athlètes des niveaux « excellence », « élite », « relève » et « espoir » auprès du Ministère afin de bénéficier des avantages qui s'y rattachent. Les athlètes sont identifiés dans le contexte de niveau de performance le plus élevé, sur la scène nationale et internationale. Dans ce contexte, les athlètes figurent parmi les leaders aux championnats nationaux, aux Jeux du Canada, aux Coupes du monde, aux Championnats du monde, Jeux Panaméricains, aux Jeux olympiques et paralympiques.

Les critères d'identification des athlètes est un processus intégré dans le modèle de développement de l'athlète, du talent sportif et le programme de détection de talent d'Aviron Québec. Ainsi, le cheminement de l'athlète à partir de l'étape de détection de talent jusqu'au haut niveau, fait partie intégrante des critères d'identification de l'athlète.

1. NIVEAUX D'IDENTIFICATION DE LA LISTE ÉLITE-RELÈVE-ESPOIR

Il existe quatre niveaux d'identification soient « excellence », « élite », « relève » et « espoir ». Conformément aux normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE), l'AQA identifie des athlètes selon les contingents établis par le Ministère pour les niveaux « élite » et « relève ». Il n'y a pas de contingent pour l'identification de niveau « espoir ».

Athlètes identifiés de niveau « excellence »:

Il s'agit de tous les athlètes d'aviron québécois(e) brevetés de niveau « sénior » ou « développement » par Sport Canada ou qui sont identifiés à titre exceptionnel conformément aux critères établis par le Ministère. Pour plus d'informations sur Équipe Québec, cliquer [ici](#).

Athlètes identifiés de niveau « élite »:

Il s'agit des athlètes membres de l'équipe du Québec qui participent au championnat national du meilleur niveau de performance et qui regroupe les meilleurs athlètes au Canada. Ce sont des athlètes qui performant dans la catégorie ouverte; ces athlètes doivent avoir encore la possibilité de joindre l'équipe canadienne sénior, M23, ou M19. Pour plus d'informations sur les crédit d'impôts, cliquer [ici](#).

Athlètes identifiés de niveau « relève »:

Il s'agit des athlètes membres d'une équipe du Québec pour la catégorie d'âge (M21 ou M19) ou de performance inférieure à celui des athlètes identifiés « élite »; il s'agit des athlètes qui participent au championnat national du meilleur niveau de performance et qui regroupe les meilleurs athlètes au Canada. Ce sont des athlètes dont les performance suivent celles du niveau élite, ils doivent avoir encore la possibilité d'être identifié élite, tel qu'indiqué dans le tableau plus loin. Pour plus d'informations sur les crédit d'impôts, cliquer [ici](#).

Athlètes identifiés de niveau « espoir »:

Il s'agit des athlètes pouvant devenir membres d'une équipe du Québec pour la catégorie d'âge M19 ou de performance inférieure à celui des athlètes identifiés « élite et relève ». L'âge minimal pour être identifié de niveau « espoir » est de 15 ans (M19). Ces athlètes pourraient participer au championnat national du meilleur niveau de performance et qui regroupe les meilleurs athlètes au Canada, ou des athlètes qui répond au "Tableau d'identification de talent", voir ci-dessous.

Tableau d'identification et détection de talent - Espoir (Point de départ d'entrée sur la liste d'identification):

Niveau d'identification	Groupe d'âge	Profil ciblé		Identification de talent (Dyno Concept 2 et Vélo Schwinn)			
		Grandeur (cm)	Envergure (cm)	Poussée jambes (N)	Tirade bras (N)	Poussée bras (N)	Aérobic (RPM)
Espoir	M-19	H-193+	H-193+	800+	500+	400+	90+
		F-180+	F-180+	525+	290+	205+	80+

2. LES EXIGENCES DE HAUT NIVEAU EN AVIRON

Les critères d'identification sont basés sur le niveau de performance en aviron à l'échelle internationale. Dans le tableau ci-dessous, on remarque une tendance à la hausse dans les performance internationales.

Épreuve:	Temps:	Date:	Nation:	Lieu:	Événement:
H1x	6:30.74	2017	NZL	Poznan	Coupe du Monde II
H2x	5:59.72	2014	CRO	Amsterdam	Championnat du Monde
H4x	5:32.03	2021	NED	Tokyo	Jeux Olympiques
H2-	6:08.50	2012	NZL	Londre	Jeux Olympiques
H4-	5:37.86	2012	GBR	Lucerne	Coupe du Monde II
H8+	5:18.68	2017	GER	Poznan	Coupe du Monde II
F1x	7:07.71	2002	BUL	Séville	Championnat du Monde
F2x	6:37.31	2014	AUS	Amsterdam	Championnat du Monde
F4x	6:05.13	2021	CHN	Tokyo	Jeux Olympiques
F2-	6:47.41	2021	NZL	Tokyo	Jeux Olympiques
F4-	6:14.36	2014	NZL	Amsterdam	Championnat du Monde
F8+	5:52.99	2021	ROM	Tokyo	Jeux Olympiques

Les performances d'aviron en salle sont aussi considérées par Rowing Canada Aviron dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada, donc Aviron Québec a établi des standard pour l'aviron en salle dans l'identification des athlètes "Élite", "Relève", et "Espoir". Ainsi, en général, la vitesse dans les épreuves d'aviron en salle ont tendance à s'améliorer. Voici, ci-dessous, un exemple, comment les temps sur 2k d'aviron en salle sont en lien direct avec le classement au championnat mondial et Jeux olympiques, chez des athlètes parmi les meilleurs au monde en aviron:

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moyenne 2K-ergo	6:24	6:13	6:07	6:02	5:54	5:52	5:51	5:55	5:45	5:51	5:48	5:45	5:46
Classement moyen	11	7	5	4	2	1	1	3	2	1	4	1	1
Âge moyen	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28

3. ADMISSIONNABILITÉ

Pour être admissible, l'athlète doit ;

- être membre en règle d'un club membre de l'Association québécoise d'Aviron et de Rowing Canada Aviron;
- être Citoyen canadien et être résident permanent du Québec;
- doit participer, pendant l'année avant l'identification, au championnat national;
- être âgé d'au moins 15 ans au moment de l'identification par l'Association québécoise d'Aviron;
- prendre connaissance et signer la convention de l'athlète de l'Association québécoise d'Aviron;
- ne pas être sous le coup d'une suspension ou d'une autre sanction pour dopage ou pour une infraction liée au dopage.

Les athlètes qui s'entraînent à l'extérieur du Québec doivent se plier aux mêmes critères de performance propres à chaque niveau d'identification.

4. BILAN DE PERFORMANCE

Les performances sur l'eau sont évaluées au championnat national (CNA) dans l'épreuve individuelle en skiff. Le championnat national est la première étape dans la processus d'identification des athlètes élite relève. Les performances seront classées par rapport aux normes des standards pour une médaille d'or (SMO), voir le tableau ci-dessous. Les standards (SMO) sont les suivants;

Classe de bateau	Hommes	Femmes
1x	06:30	07:07

L'évaluation est basée sur le classement dans les épreuves de skiff (1X), au championnat national, ou, le pourcentage d'écart avec le temps du gagnant dans la catégorie ouverte au championnat national. Voir ci-dessous;

Le calcul du pourcentage est comme suit;

Calcul du pourcentage :

$$\left(\frac{GMS}{\text{Temps du gagnant}} \right) \% - \left(\frac{GMS}{\text{Temps d'arrivée}} \right) \% = \text{Pourcentage derrière le temps gagnant}$$

GMS : Gold medal standard (Standard médaille d'or (SMO))

Tableau de classement et pourcentage d'écart au championnat national, selon le niveau d'identification:

Identification	Catégories d'âge	Épreuves CNA*	Classement / gagnant catégorie ouverte	Options	Pourcentage du gagnant / catégorie ouverte**
Élite	Sr.	M1x, W1x	1 à 12	Ou	3%
	M-23	M1x, W1x	1 à 20	Ou	4%
Relève	M-21	M1x, W1x	21 à 28	Ou	5%
	M-19	M1x, W1x	21 à 32	Ou	6%
Espoir	M-19	M1x, W1x	33 à 40	Ou	8%

*Championnat national d'aviron - RCA

** Conditionnellement à ce que le gagnant de chaque catégorie soit dans un écart du standard médaille d'or (SMO) raisonnable du gagnant des catégories ouvertes.

4. BILAN DE PERFORMANCE (SUITE)

Dans une deuxième étapes, le temps sur 2000m au championnat québécois d'aviron en salle ou, à une compétition d'aviron en salle sanctionnée, sera pris en considération après la participation de l'athlète au championnat national, voir le tableau ci-dessous;

Tableau des standards sur 2000m à l'aviron en salle, selon le niveau d'identification:

Identification	Catégories d'âge	Épreuve sanctionnée	Hommes	Femmes
Élite	Sr.	2000m	5:53.5	6:46.5
	M-23		6:01.0	6:54.0
Relève	M-21		6:06.0	6:59.0
	M-19		6:13.0	7:08.0
Espoir	M-19		6:21.0	7:22.0

Notes importantes:

1. La révision d'identification des athlètes se fait en janvier de chaque année sur la base des performances réalisées l'année précédente comme mentionner ci-dessus.
2. La participation au championnats national est requise pour être identifié sur la liste élite relève. Pour toute exemption, il faut une preuve médicale et que l'exemption soit approuvée d'avance par Aviron Québec.
3. Avec justification, Aviron Québec se réserve le droit discrétionnaire du niveau de l'athlète sur la liste d'identification élite relève.
4. La catégorie d'âge de l'athlète est déterminé au 31 décembre de chaque années.

5. NIVEAU D'ENGAGEMENT

Avoir obligatoirement un plan annuel d'entraînement, approuvé par Aviron Québec, entreprendre et compléter un minimum d'heures total d'entraînement (spécifique et général) par semaine, sur une base annuelle de 12 mois. Voir le tableau ci-dessous:

Engagement - Élite, Relève et Espoir, selon le développement spécifique de chaque athlète:

Spécialisation appropriée à l'adolescence	Spécialisation appropriée au début de l'âge adulte
18 - 24 heures par semaine	20 - 30 heures par semaine

- Afin de compléter les heures d'entraînement, l'athlète a deux options; s'entraîner à temps plein au CEHP/NG ou un centre national, ou s'entraîner sous l'encadrement d'un(e) entraîneur(e) certifié(e) au niveau développement à la compétition (Entraîneur(e) performance -RCA-performance coach) dans un club membre de RCA.
- En cas de blessures ou maladies, l'athlète doit faire une demande d'exemption à Aviron Québec avec une preuve médicale (médecin ou physiothérapeute ou autres professions liées à la santé mentale)
- Lorsque Identifié sur la liste, l'athlète doit représenter le Québec lors de compétitions, des championnats nationaux ou des Jeux du Canada ou représenter le Canada sur la scène internationale, s'il y a lieu;
- Pour toutes questions concernant les critères d'identification, veuillez contacter Aviron Québec; info@avironquebec.ca